

# Conditions générales

Identification du vendeur : Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube

1 bd Charles-Baltet  
10000 TROYES CEDEX  
Ci-après dénommée CCI

### ARTICLE 1 : CLAUSE GENERALE

Toute commande implique l'acceptation des conditions générales de vente et celles des prix en vigueur aux présentes conditions générales de vente sauf dérogation formelle et expresse de notre part pour une opération déterminée.

### ARTICLE 2 : OBJET

Le présent document a pour objet de définir les conditions générales de vente des données extraites de la base de données appartenant à la CCI

### ARTICLE 3 : FORMATION DU CONTRAT-TRAITEMENT DES COMMANDES

Le présent contrat n'est réputé conclu entre la CCI et l'acheteur qu'au moment du règlement au comptant de la commande (qu'il s'agisse d'un achat sur place dans les locaux du vendeur ou d'une commande par voie postale, télécopie ou mail).  
S'il s'agit d'une commande spéciale " sur mesure " en raison de sa composition, il sera établi un devis qui précisera les conditions particulières de vente pouvant modifier ou compléter les présentes conditions générales ; l'acceptation de ce devis par l'acheteur vaudra acceptation pleine et entière par lui de ces conditions particulières.  
Les commandes sont traitées à la réception du bon de commande et des conditions générales de vente dûment signées accompagnées du règlement.

### ARTICLE 4 : PRIX-MODALITES DE REGLEMENT

Le prix porté sur nos devis est valable 1 mois à compter de la date du devis. Les prix pratiqués sont ceux correspondant aux tarifs disponibles dans les lieux et modes de livraison en vigueur au jour de la commande.  
Le montant total à payer est le résultat du produit du prix unitaire TTC des articles commandés et du nombre d'articles commandés.  
Le prix est fonction du nombre d'adresses fournies, de la nature du support. Il est établi compte tenu du barème en vigueur à la date de la commande. Le prix peut être modifié à tout moment sans préavis notamment en cas de changements de données fiscales ou économiques.  
Le montant de la totalité de la commande accepté par le client est payable au comptant sauf stipulation expresse de notre part.  
Les règlements exclusivement à l'ordre de la CCI se font par espèces, chèque bancaire ou postal. Aucun autre moyen de paiement ne sera accepté.  
Les factures seront envoyées à l'adresse indiquée lors de la commande. La CCI décline toute responsabilité quant aux erreurs de saisie.

### ARTICLE 5 : MISE A DISPOSITION-LIVRAISON

En principe, la livraison est assurée par le retrait, sur place, dans nos locaux, de nos documents ou par voie postale ou mail.  
Si le client désire un envoi à une adresse indiquée par lui, les fichiers sont envoyés dans un délai de 3 à 5 jours ouvrés. Le délai d'acheminement vient s'ajouter aux délais précités.  
L'expédition est faite à ses risques et périls. La copie de la lettre ou le mail suffit à justifier la matérialité de l'expédition. Les retards éventuels et les livraisons partielles n'ouvrent pas droit à des dommages et intérêts au profit de l'acheteur. La livraison étant par ailleurs fonction de la disponibilité des documents.  
La CCI décline toute responsabilité quant aux erreurs de saisie sur les bons de commande.

### ARTICLE 6 : GARANTIE

Pour les listings ou annuaires cédés, la CCI rappelle que ceux-ci ne sont que l'émanation de fichiers qui ne peuvent être mis à jour qu'après déclaration officielle des entreprises ressortissantes. La CCI décline toute responsabilité sur le contenu de ces documents dans le cas où les entreprises n'auraient pas respecté les obligations légales leur incombant. Les mises à jour périodiques peuvent entraîner des fluctuations des adresses fournies au client, ceci ne peut remettre en cause le montant de la facturation. Toute utilisation du fichier au-delà d'un mois après l'achat peut entraîner un nombre de retours dont la CCI décline toute responsabilité.

### ARTICLE 7 : PROPRIETE ET UTILISATION DES DONNEES

La CCI est propriétaire des données figurant dans les fichiers commercialisés et la mise à disposition de ces données n'entraîne pas le transfert de propriété au profit du client, lequel ne se voit conférer qu'un usage limité sur les fichiers. Les fichiers sont uniquement destinés au besoin propre du client.  
En conséquence le client s'interdit de reproduire ou de copier, de laisser copier ou reproduire, en tout ou partie et sous quelque forme que ce soit les fichiers pour les communiquer à des tiers à titre gratuit ou onéreux. Cette interdiction vaut également dans le cas où le client aurait apporté une plus value aux données appartenant à la CCI.

### ARTICLE 8 : CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Les présentes conditions générales de vente sont régies exclusivement par la loi française.  
Le tribunal de commerce de Troyes est seul compétent en cas de litiges ou différends les concernant.

### ARTICLE 9 : RESILIATION

La CCI peut à tout moment cesser d'éditer les fichiers sans qu'aucun autre dommage ne puisse être réclamé à celle-ci.

ATTENTION : Si les conditions générales ne sont pas signées par le représentant légal du candidat, le signataire doit obligatoirement avoir un pouvoir daté et signé par le représentant légal l'autorisant à signer les présentes.

Fait à Troyes le ...../...../.....  
Signature de l'entreprise  
Nom et qualité du signataire :  
.....  
.....

Et cachet de l'entreprise précédé de la mention « Lu et approuvé »

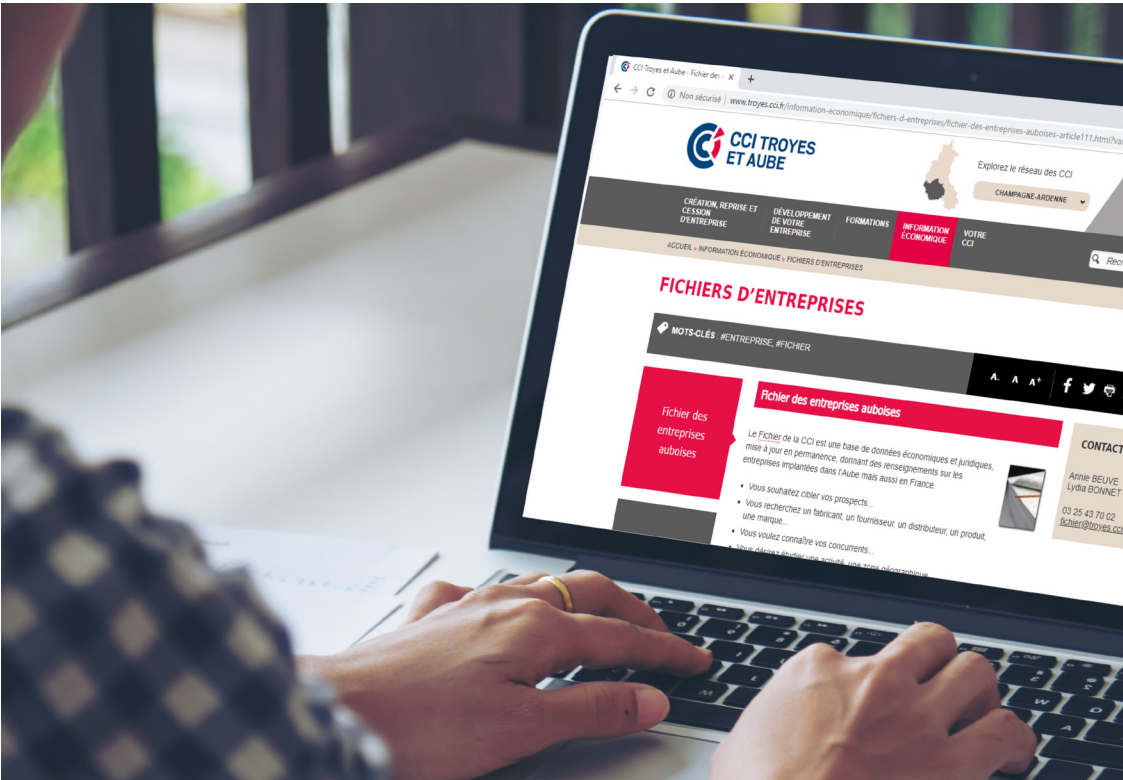
ATTENTION : AUCUNE ADRESSE ELECTRONIQUE DANS NOS FICHIERS



# LE FICHIER DES 10 000 ENTREPRISES AUBOISES

Votre atout marketing

Vous souhaitez identifier et démarcher les entreprises de votre territoire ?



Espace Régley  
1 Bd Charles-Baltet - CS 60706  
10001 Troyes Cedex  
www.troyes.cci.fr

Contact : service Fichier  
Tél. 03 25 43 70 22 - fichier@troyes.cci.fr

Horaires  
Du lundi au vendredi  
8h30 à 12h00 / 14h00 à 17h00

- PROSPECTER de nouveaux clients
- CONNAÎTRE le marché
- TROUVER de nouveaux fournisseurs

